



Programme de formation

CACES® R490

Grues auxiliaires de chargement
Avec option télécommande



Taux de satisfaction du
programme en 2023
sur 10 stagiaires formés



Au Programme...



De 21 à 14 heures selon expérience de conduite



Formation théorique

- Réglementation et textes en vigueur
- Obligations du constructeur et de l'installateur sur porteur, du loueur, du chef d'entreprise
- Grands principes de la conduite en sécurité
- Principales caractéristiques et classification des grues auxiliaires de chargement Postes de commande et dispositifs de préhension
- Plaque de charge
- Vérifications avant mise/remise en service et périodiques
- Début de poste
- Carnet de bord
- Autorisation de conduite
- Équilibre et déplacement d'une charge
- Gestes de commandement, balisage et signalisation
- Analyse des risques et des règles d'utilisation
- Équipements de protection individuelle
- Mise en position de transport de la grue auxiliaire de chargement



Formation pratique

- Adéquation de la grue auxiliaire de chargement à l'opération envisagée
- Vérifications et opérations de prise de poste
- Positionnement du véhicule pour la manœuvre et balisage de la zone
- Mise en place de stabilisateurs
- Manœuvre de positionnement
- Elingage de charges
- Utilisation de dispositifs porte-charge
- Mouvement décomposés et synchronisés en positionnant la charge
- Maîtrise du balancement de la charge
- Prise et dépose de charges en suivant les gestes de commandement et de communication
- Manœuvre de lavage
- Grue auxiliaire en position de transport avant déplacement
- Repérage d'anomalies et difficultés rencontrées pour en rendre compte à sa hiérarchie
- Opération de maintenance de premier niveau



1

Objectifs

- Manipuler une grue auxiliaire de chargement dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes, les marchandises et le matériel.
- Intégrer les règles de sécurité dans la prise en main et la conduite d'une grue auxiliaire conformément au Référentiel du CACES® R490.
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite de grues auxiliaires.

2

Public

Futurs conducteurs/opérateurs élingueurs ou conducteurs/opérateurs élingueurs de grues auxiliaires de chargement.

3

Pré-requis

- Être apte médicalement pour la conduite d'engins.
- Compréhension écrite et orale du français (A1).

4

Pédagogie

- **Méthodes pédagogiques**

Un livret d'accueil est remis au stagiaire. Formation présentielle alternant théorie (diaporama, vidéos...) et exercices de mise en situation pratique sur les engins concernés.

- **Moyens humains**

Formateur qualifié, professionnel de la manutention et du levage. Testeur certifié CACES®.

- **Moyens techniques**

Salle équipée de tableau, vidéoprojecteur et ressources multimédia. Plateforme d'évolution pratique certifiée pour les tests CACES®.

5

Modalités d'évaluation

- Les épreuves théoriques et pratiques de la manipulation de grues auxiliaires de chargement sont réalisées en fin de formation conformément à la Recommandation R490 de la CNAMTS (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés) en vue de la délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) par catégorie d'engins. Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Informations complémentaires

Délai d'accès

Le délai d'accès à la formation est de 24h00 à 8 semaines selon la formation et le lieu de formation

Prix

Pour connaître nos tarifs, veuillez nous consulter au 05 67 16 69 14 ou à contact@sp-forma.com

Accessibilité

Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap dont les aptitudes spécifiques aux objectifs de la formation ont été validées par le Médecin du travail.

Nous étudierons ensemble les aménagements éventuels nécessaires à son accueil. Si besoin, nous pourrions également vous mettre en relation avec notre référente handicap, Amandine PILLOT – ATOUT CAP, qui sera en mesure de nous accompagner pour la bonne mise en œuvre de la formation.

Le renouvellement de la certification CACES® R490 est à effectuer tous les 5 ans.



Sécurité & Prévention

© 2024 SP Forma

SP FORMA N°enregistrement : 76310945731 - Certifié QUALIOP1 - FR063660-1 Bureau Véritas – www.sp-forma.com